

Collaboration dans la formation professionnelle pour une meilleure gestion du marché du travail transfrontalier



Université européenne d'été
FREREF

Barcelone, septembre 2009

Intervenants

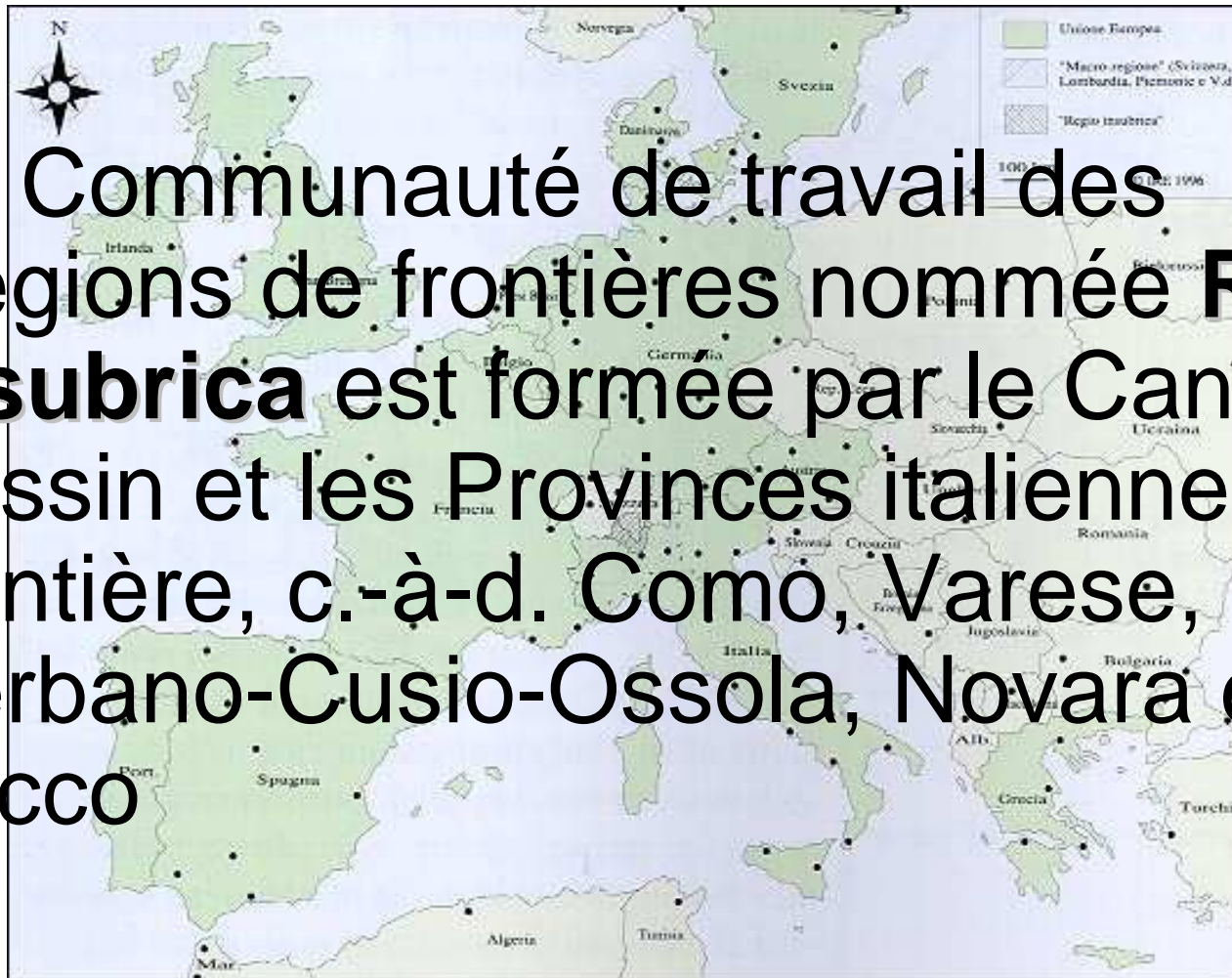
- Vittorio Silacci
- Romano Rossi
- Walter Seghizzi

Division de la formation professionnelle du Canton Tessin

Contexte

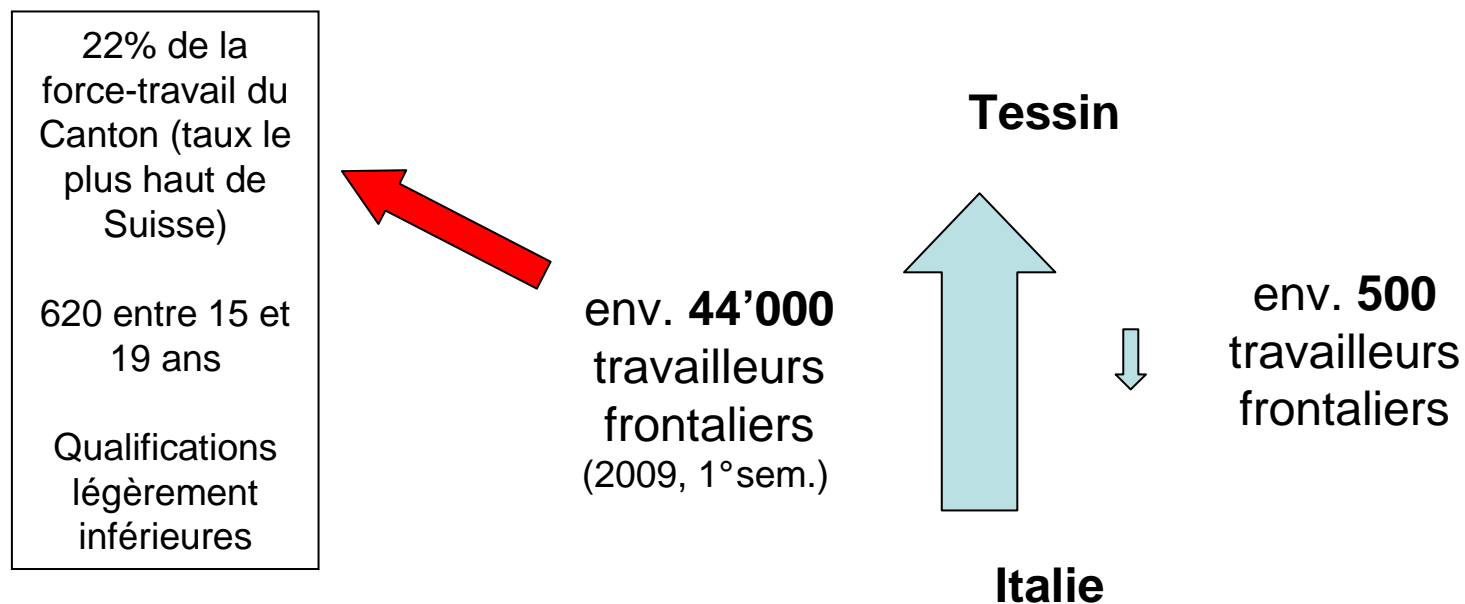
- En **2011** entrée en vigueur pour la Suisse de la *Directive 2005/36/EC du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles*

- La Communauté de travail des Régions de frontières nommée **Regio Insubrica** est formée par le Canton Tessin et les Provinces italiennes de frontière, c.-à-d. Como, Varese, Verbano-Cusio-Ossola, Novara et Lecco



- Certaines données de la Regio Insubrica:
 - 2,6 Mio d'habitants
 - Surface de 9700 km²
 - PIB: env. 70 Mia € (1/3 PIB CH)

- Echanges de main-d'oeuvre entre Tessin et Italie ne sont pas équilibrés



- La formation professionnelle au Tessin (2008)
 - 7249 apprentis dont 502 frontaliers (7%)
 - 221 adultes en formation dont 52 frontaliers (23.5%)

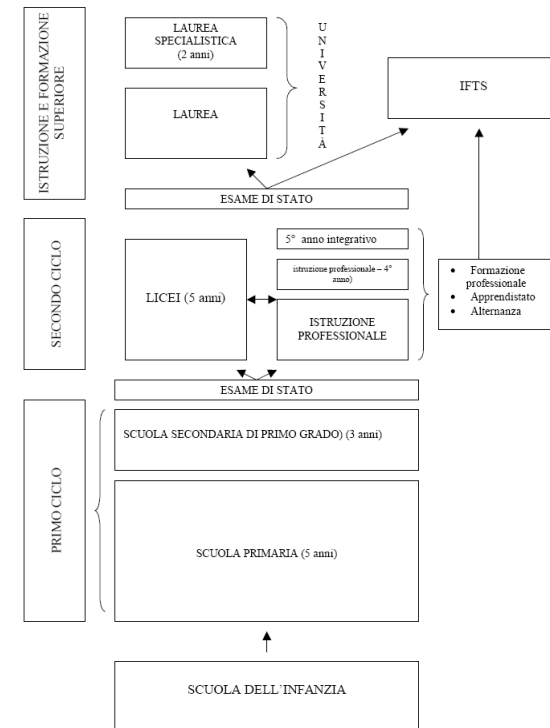
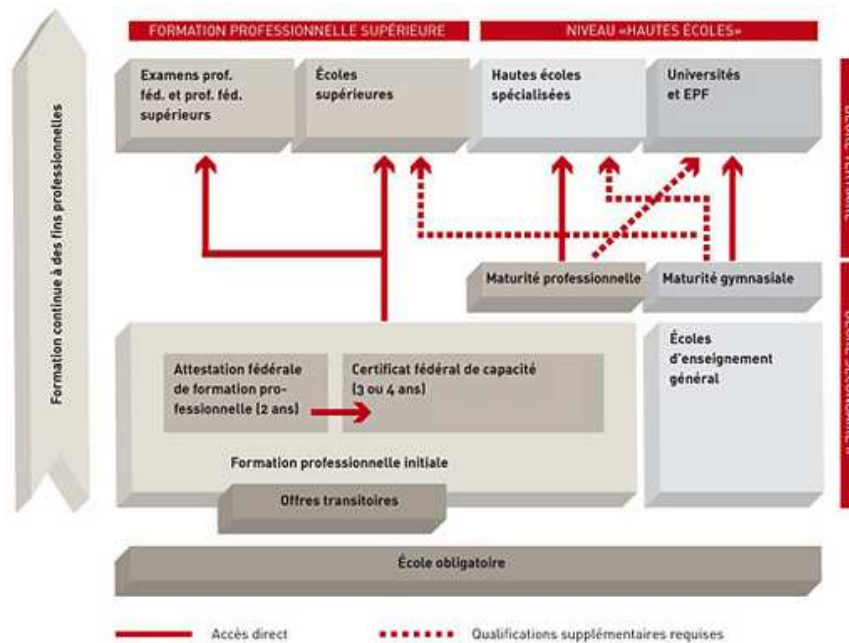
- La formation professionnelle au Tessin
 - Frontaliers jeunes et adultes en formation surtout dans les domaines du bâtiment et de la vente
 - Certaines classes d'adultes en formation avec env. le 70% (!) de frontaliers

- Le profil des adultes frontaliers en formation
 - en général école obligatoire accomplie
 - dans certains cas 20-30% avec une formation en Italie (Instituts professionnels ou, parfois, formation supérieure)

- Les instruments actuels en Suisse
 - Art. 33 LFP_r pour la qualification de plus de travailleurs (p. ex. pour les stimuler à la formation continue)
 - Validation des acquis pour valoriser les compétences acquises de façon non formelle et pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie

- Exemples de collaboration en matière de formation professionnelle dans Regio Insubrica
 - Projet Interreg COGITO
 - Projet Interreg VALIDO

• Les systèmes de formation suisse et italien sont très différents



Valeur du système dual de FP

- Le futur requiert plus de formation de base pour tous et plus de travailleurs spécialisés
- Plus de formation
 - = moins d'aide social
 - = moins de chômage chez les jeunes

Principes sur lequel se fonde le Masterplan “Formation professionnelle transfrontalière”

- L'amélioration des flux de main-d'oeuvre et l'application de la Directive 2005/36/EC se basent sur l'amélioration des qualifications des travailleurs.
- La condision, entre régions de frontière, d'objectifs de FP devient à notre avis un élément facilitateur de ce processus. Ceci implique un engagement politique et opératif à moyen-longue terme.

Buts du Masterplan

- Ouvrir de nouveaux horizons de formation et de carrière aux jeunes des régions composant la Regio Insubrica
- Mettre en oeuvre des projets communs de formation professionnelle pour rapprocher les systèmes de formation I et CH
- Créer des réseaux au niveau politique sur le développement de la FP et sur l'amélioration des flux de main-d'oeuvre à travers les frontières

Masterplan: 3 axes

- Evaluation des situations et des structures existantes sur le territoire transfrontalier
- Collaborations formatives transfrontalières et adaptation du droit
- Organismes de partage politique

Mesures prévues

- Constitution de réseaux d'entreprises d'apprentissage suisses et italiennes
- Création de places d'apprentissage dans des entreprises (en particulier dans le secteur industriel) italiennes sur le modèle suisse et fréquence scolaire dans des écoles suisses
- Projets d'ingénierie de la formation pour l'étude et la réalisation de mesures compensatives pour les professions réglementées (v. Directive UE) – v. art. 33 LFPr et VA



Merci de votre attention